

Imperiale, paroît assoupi, par une satisfaction que le Cardinal Camerlingue a cru nécessaire ; c'est l'enlèvement de tous ces Archers que l'on a conduit par ses ordres dans les Prisons de cette Capitale.

IX. *Cesene*. Cette Ville a fait ériger dans sa grande Place une Statuë de marbre, qui représente Clement XII., elle a aussi établi une Academie de Sciences, composée de gens de Lettres qui ont tous recité des compositions à la louange de ce Pontife, en presence du Cardinal Massei, en reconnoissance de ce que S. S. l'a rétablie dans ses anciens privileges, que le précédent Pontificat avoit abolis. *Cesene* est sur le Savio, & située dans un endroit très-fertile de la Romagne ; elle a un Evêché Suffragant de Ravenne. On y voit sur un rocher les restes d'un Château qu'on croit avoit été bâti par l'Empereur Frederic II. Elle a été soumise aux Bolonois, puis à Maghinardio de Susenana, qui s'en rendit maître vers l'an 1293. Les Malatesta l'ont possédée ensuite, dont l'un la remit à l'Eglise. Alexandre VI. l'avoit donnée à Cesar Borgia ; mais ce dernier ne la tint pas long-tems. Il y a eu souvent des factions qui ont pensé ruiner entierement cette Ville.

X. *Naples*. Le Conseil Collateral & le Tribunal de la Chambre Royale s'étoient comme opposés à l'exécution d'un ordre de la Cour de *Vienne* envoyé ici, pour faire un dénombrement de toutes les Familles qu'il y a dans l'étendue de ce Royaume, & de dresser un état de leurs facultés & de leurs revenus : ils s'étoient réservés, après une mûre délibération, de représenter à l'Empereur le danger qu'il y auroit de faire ce dénombrement dans une conjoncture où tout le Peuple Napolitain se plaint des Taxes, dont il prétend être surchargé, dans l'espérance que ce Monarque y feroit quelque atten-  
tion ;